

PEUT-ETRE UNE NOUVELLE FORME DE VIOLENCE SYMBOLIQUE ? CAS DES LABELS DE TERRITOIRE UNESCO-GEOPARCS (FRANCE, MAROC)

Yanique EKOBEVET ALLOGO,

*Docteure, rattachée au laboratoire EA-ADEF, chercheuse
indépendante,*

y.ekobevet@gmail.com ;

Ismaël OUEDRAOGO, *doctorant, Université d'Aix-Marseille,
ismaelouedraogo14@yahoo.fr*

Résumé

Dans le contexte des territoires labellisés, de nombreuses recherches montrent que des « conflits » sont susceptibles de survenir lors des interactions sociales au sein des espaces protégés. Cette étude examine les rapports de force pouvant exister entre les différentes entités. Elle met en exergue les postures des partenaires locaux face à l'imposition des normes dans le cadre notamment des labels de type Unesco-Géoparc. En revanche, la labellisation pose le problème de l'imposition normative. En matière de méthodologie, une analyse documentaire et des grilles de lecture sont proposés afin d'identifier la nature des rapports entre les différents acteurs intervenant dans ces espaces labellisés. Une analyse typologique des rapports de domination au sein des territoires Unesco-Géoparc permet de montrer cet état de fait. La principale hypothèse sert à vérifier qu'au sein de ces territoires labellisés, émerge une « réponse à » l'imposition normative des grandes instances à l'occurrence l'UNESCO.

Mots-clés : *Label Unesco-Géoparc–Imposition normative–Jeux d'interactions–Partenaires locaux–Rapport de domination*

Summary

In the context of labelled territories, many studies show that "conflicts" are likely to arise during social interactions within protected areas. This study examines the power relations that may exist between the different entities. It highlights the postures of local partners in the face of the imposition of standards, particularly in the context of Unesco-Geopark type labels. On the other hand, labeling poses the problem of normative

imposition. In terms of methodology, a literature review and the reading grids are proposed in order to identify the nature of the relationships between the different actors involved in these labeled spaces. A typological analysis of the relations of domination within the Unesco-Geoparks territories makes it possible to show this state of affairs. The main hypothesis is to verify whether within these labeled territories, there emerges a “response to” the normative imposition of the major authorities, in this case UNESCO.

Keywords: *Unesco Label; Geopark; Normative taxation; Interaction games; Local partners; domination relationship*

Introduction :

La légitimation de la culture dominante comme norme de fonctionnement

La valorisation des espaces ou aires protégées semble être très souvent sujet à des conflits entre acteurs locaux et institutions supranationales. Ce constat s’appuie entre autres, sur les propos des géographes Laslaz, Gauchon, Duval et Héritier (2014). Dans ce sens, ils proposent la définition de quelques notions importantes. Aussi, pour eux, la polémosphère désigne “le caractère fertile d’un espace comme foyer potentiel de conflits, à la fois dans leur dimension spatiale en raison des enjeux en leur sein et enveloppants dans leur dimension symbolique pour des raisons diverses (historiques, culturelles, sociales). L’ouverture qu’offre le sujet, touche également le domaine des sciences de l’éducation et plus spécifiquement les rapports entre l’institution “école” et son territoire. Ici, nous focalisons notre analyse sur la composante territoriale.

L’aspect du territoire qui nous intéresse est la variable du territoire comme lieu de vie (Dollo, Alpe, Lambert et Parayre, (2017)). Les différentes interactions au sein de cet espace, nous interpellent. Le texte met en lien les acteurs locaux, nationaux et internationaux. Ces interactions sociales sont examinées à partir de la notion de « violence symbolique » (Bourdieu et Passeron, 1970, 1977, 1986). Dans leur ouvrage « la reproduction », les

auteurs détaillent le pouvoir symbolique de la classe dominante. Celui-ci se caractérise par le cumul de trois capitaux : économique, culturel et social. Le dominant désigne l'agent social qui capitalise les trois (3) types de capitaux. Il détient le pouvoir de décision, lui conférant l'imposition d'une culture qui est celle du dominant. Cette culture s'imposant comme légitime est acceptée par tous. Le dominé, en revanche, est celui qui accepte les valeurs transmises par le dominant et le mode d'imposition de la culture dominante. Il reconnaît au dominant, son pouvoir de domination. Ce processus devient naturel et normalisé par la société. Abdou Moumouni (1998), appuie cette théorie et opère une analogie avec des comportements néocolonialistes.

Parler du capital social revient à reconnaître la possession d'un large et solide réseau. Or les Géoparcs s'inscrivent dans un réseau mondial porté par l'UNESCO d'où la dénomination Unesco-Géoparc. La notion de « légitimité » constitue ainsi le point d'ancrage de cette recherche. Dans ce contexte où le pouvoir de domination est rendu légitime, le sentiment que le dominé devient « complice » de la situation se renforce. Cette attitude questionne. Complicité supposée ou réelle ? Le texte essaie d'apporter un éclairage sur la posture des acteurs locaux face à la présence du label. Cependant les liens visibles ou invisibles de cette attitude ne pourraient pas être tous abordés.

Pour l'UNESCO, un Géoparc porte la responsabilité de protéger, conserver, et promouvoir les patrimoines (géologique, naturel, culturel, immatériel...). De cette façon, il peut participer au développement local en mettant à contribution la structure locale qui héberge le Géoparc. Dans un processus d'interrogations perpétuelles, nous analysons à l'aide d'une grille, les liens entre les acteurs concernés. Le fil conducteur de l'étude, nous conduits à vérifier si les rapports de domination au

sein de ces territoires labellisés renvoient à des notions « démodées » telles que le néocolonialisme, la colonisation sous un angle nouveau. Pour traiter cette hypothèse, la question qui demeure est de savoir quelle réaction les partenaires locaux ont-ils face à l'imposition normative des Unesco-Géoparcs du fait du label ? Dans un premier temps, nous revenons sur les rapports dominants-dominés. Ensuite, nous traitons des interactions sociales entre les différents acteurs concernés par l'activité des territoires labellisés Unesco-Géoparcs. A cet effet, un tableau détaillé des cas situationnels rencontrés, montre comment cette violence symbolique -si elle existe- se manifeste au sein des territoires Unesco-Géoparcs. Enfin, nous présentons et discutons sur une possible « réponse à » la violence symbolique nommée R.I.V.A.

1. Cadre de l'étude

1.1. La violence symbolique dans les recherches en sociologie

Le choix de revenir aux « fondateurs » de la notion sociologique de violence symbolique se justifie par le fait que nous revisitons le concept. A la définition de Bourdieu et de Passeron (1970) s'ajoute celle de Barbier (1974). On entendra avec ce même auteur, par pouvoir de violence symbolique : « tout pouvoir qui parvient à imposer des significations et à les imposer comme légitimes en dissimulant les rapports de force qui sont au fondement de sa force et qui ajoute sa force propre à ces rapports de force ».

Perrenoud (2004) se réfère à la réflexivité pour en parler. Il évoque deux fonctions. Selon lui, la première fonction permet de liquider le passé. En effet, l'être humain a besoin de revenir sur ses actes pour (se) comprendre, construire du sens ou de la cohérence a posteriori, intégrer ce qu'il a vécu, intellectuellement et émotionnellement, en particulier lorsque

l'expérience a été forte, empreinte de douleur, d'angoisse, d'excitation ou de joie. Il s'appuie sur la deuxième fonction, pour évoquer l'apprentissage qui en découle. Pour lui, la réflexivité peut, préparer à affronter des situations analogues. Son articulation ouvre une brèche supplémentaire pour établir l'analogie entre l'imposition normative dans le processus de labellisation des aires protégées et la politique néocolonialiste.

1.2 La résurgence du néocolonialisme comme outil de domination dans les rapports de force ?

Ce regard réflexif exige de préciser le sens que nous accordons à la pratique néocolonialiste. Le petit Robert (Edition 2015) définit le néocolonialisme comme une nouvelle forme de colonialisme qui impose la domination « économique » à une ancienne colonie ayant accédé à l'indépendance. Le néocolonialisme peut aussi être considéré comme un procédé astucieux pour préparer les conditions d'une exploitation plus rentable des masses paysannes par les classes et couches dirigeantes, ces dernières agissant au nom de leurs intérêts égoïstes et ceux de leurs maîtres néocolonialistes (Abdou Moumouni 1998, p. 292). De cette définition se dégage deux tendances menées à la fois à l'intérieur et vers l'extérieur.

Pour corroborer la logique de l'auteur précédemment cité, nous observons que le néocolonialisme actif à l'intérieur (Endogène) exerce son influence au sein d'une même communauté, c'est la première facette. A l'opposé, toujours selon le même l'auteur, le néocolonialisme s'exerce par essence vers l'extérieur (Exogène), en défaveur ou contre les pays du Sud dits du tiers monde, vers les plus faibles, les dominés. C'est en cela que son regard, s'apparente aux rapports (endogène/exogène ; global/local) entre acteurs dans le processus de labellisation. Deux idées fortes émanent de cet éclairage notionnel. La première traduit le rapport étroit sinon « confondu » entre le néocolonialiste « exogène » et le dirigeant

local. La dernière idée rejoint finalement la reproduction sociale de Pierre Bourdieu et de Jean-Claude Passeron. C'est entre autres, cette ambiguïté au sein des rapports de force qu'il conviendra de mettre en lien avec les territoires labellisés Unesco-Géoparcs et la notion de violence symbolique. Pour adapter ce discours des faits historiques à notre contexte d'étude, nous proposons des grilles de lecture. Elles nous permettent de procéder à la typologie de rapports de domination au sein des territoires Unesco-Géoparcs.

Hormis Bourdieu et de Passeron quelques auteurs européens montrent également comment cette résurgence du néocolonialisme s'exprime au sein des pays développés. En sociologie des organisations par exemple, Dollo, Alpe, Lambert et Parayre, (2017) qualifient cette politique néocolonialiste comme un espace dans lequel se déroule le jeu d'acteurs... Avec Barthes (2017), nous apprend que la pression normative de l'UNESCO, de l'ODCE [...] oblige les citoyens des pays européens à vivre dans l'enfermement des comportements imposés par ces grandes instances, etc. Cette même attitude de « contentement/enfermement », nous la rencontrons chez les autochtones africains représentés ici par les marocains. Nous formulons l'hypothèse que les rapports de domination au sein de ces territoires labellisés renvoient à des notions « démodées » telles que le néocolonialisme, la colonisation sous un angle nouveau. La question qui demeure cependant est quelle réaction les partenaires locaux ont-ils face à l'imposition normative des UNESCO-Géoparcs du fait du label ?

2. Méthodologie

Si on considère les rapports historiques entre la France et le Maroc, il s'agit en quelque sorte du prolongement d'un même espace celui de la francophonie. En outre, les deux pays mentionnés dans ce texte ont en partage la langue française

d'une part et d'autre part, ils partagent également l'expérience du "colon", la France et du "colonisé", le Maroc". La France (Unesco-Géoparc de Haute Provence) tout comme le Maroc (Géoparc-Unesco du M'goun) s'inscrivent dans une politique de conservation, de préservation et de valorisation des patrimoines. Cette étude se veut donc comparative.

2.1. Outils de lecture de la violence symbolique et stratégie d'adaptabilité

Les cas des Unesco-Géoparcs de Haute Provence (France) et du Géoparc-Unesco du M'goun (Maroc) sont choisis, l'un en raison de l'antériorité de son action sur l'émergence du label. En effet, la Réserve Naturelle Géologique de Haute Provence (RNGHP), dans le sud Alpin français, constitue la base territoriale sur laquelle la première démarche de demande de labellisation française en Géoparc a été expérimentée (Barthes, 2014). Le Géoparc-Unesco du M'goun, quant à lui, inscrit le continent africain dans ce processus de labellisation, en 2014. Il est donc le premier Unesco-Géoparc mondial au niveau africain.

Nous avons adopté la méthode proposée par (Berger et al., 2009) pour mettre en œuvre la méthodologie :

Tableau 1 : différentes étapes entreprises

Phase 1	L'observation « participative » proprement dite (ce que le chercheur remarque, « observe »)
Phase 2	Les entretiens ; les conversations de terrain
Phase 3	L'étude des documents produits et surtout, des « documents personnels » (ce terme désigne « les matériaux » dans lesquels les gens révèlent avec leur propre langage, leur point de vue sur leur activité professionnelle ou une partie ou quelques autres aspects d'eux-mêmes).

Cette recherche s’effectue dans le cadre d’un projet européen H2020 Géoparc. Trois années d’investigation ont permis d’obtenir les données exposées dans cette étude.

Phase 1 : l’observation « participative »

Le corpus se compose de notes prises à partir de nos observations (phase 1) et des entretiens informels. Le travail ethnographique effectué sert de support pour la conception d’une grille d’analyse (grille 1) des interactions sociales. Cette grille permet d’identifier les points de tension dans les rapports de force entre acteurs nationaux, internationaux. Elle renseigne aussi sur le statut des cas situationnels étudiés (6). A l’aide de la grille 1, nous examinons les rapports visibles et tentons d’en extraire des rapports invisibles. Enfin, les données recueillies font l’objet d’un deuxième traitement dans la partie « résultats ».

Grille 1 de lecture des caractéristiques de la violence symbolique (interactions)

Critères Cas étudiés	Réponse à	« A égale violence » ‘Légitimité’	Même altitude de reconnaissance “Valeur/importance”	Réciprocité de l’action	Statuts (catégorie)			
					HC	C	VSC	RIVA
Cas 1								...

Légende : HC (hors catégorie), C (Conflit), VSC (Violence Symbolique Classique), RIVA (Riposte Indirecte Visible Active)

La typologie des rapports de force correspond aux statuts listés dans la colonne 6 : VSC (violence symbolique classique), RIVA (riposte indirecte visible active), C (conflit) et HC (hors catégorie). Le statut HC exprime la probabilité qu’un cas ne

correspondre pas à l'un des statuts proposés sur la grille de lecture. Une fois, cette étape réalisée, les critères d'analyse fixés, nous procédons à l'écriture de chaque cas observé. De cette manière, nous examinons les particularités liées (rapports de force, tensions, domination...) à chaque cas situationnels (grille 1).

Phase 2 : les entretiens formels et informels

Pour cette étude, nous exploitons uniquement trois entretiens libres dont les thèmes avaient été communiqués au préalable. Notre choix sélectif s'explique par la triple implication des enquêtés dans les dimensions socio-politico éducatives. Le premier entretien a lieu avec le président du conseil d'orientation de l'Unesco-Géoparc de Haute Provence (France), le deuxième entretien avec le président de l'association du Géoparc Jbel Bani (Maroc) et le dernier entretien, avec le président de l'association des enseignants de la SVT (Maroc). L'entretien libre permet à l'« enquêté/e » de développer les sujets par ordre de préférence. La pratique de l'enquête par entretien facilite la collecte d'un panel d'éléments. Les matériaux obtenus aident à mieux comprendre les intentions qui motivent les actions réalisées et les postures des acteurs impliqués.

Enquêté	Durée	Lieu
Président du conseil d'orientation de l'Unesco-géoparc des Alpes de Haute Provence	55 mn	Restaurant/Digne-Les-Bains
Président de l'association du Géoparc Jbel Bani	70 mn	Restaurant/Marrakech
Président de l'association des enseignants de la SVT.	60 mn	Demnate/Azilal

Ci-après le condensé les items abordés lors des entretiens libres (guide d'entretien) :

Président du conseil (UGHP)	Président A. Géoparc JBel Bani	Président A. des enseignants SVT
Les actions du conseil	CV pour situer l'acteur dans sa vie socio-économique et politique (originaire de France, 42 ans au Maroc)	CV pour apprécier les différentes « casquettes » de l'enquêté
Implication du territoire : rôle des communautés des communes, rapports politiques	Liens étroits entre l'enquêté et la famille royale	Implication de l'association au niveau national et son impact au niveau local
Rapports entre organes internes du conseil	Implication personnelle auprès des populations locales	Nouveaux gestes des populations en faveur des sites emblématiques de la localité
Implication personnelle du gestionnaire du Géoparc	Conflits d'intérêts économiques : alibis divers	Changement des pratiques des enseignants vis-à-vis l'environnement
Education au patrimoine comme atout pour développer des projets territoriaux	Création d'emplois (territoire comme atout pour le tourisme et impact auprès des populations locales)	Formation en faveur des guides locaux, multiplication des canaux et supports de communication
Raisons de la prise en compte des autres patrimoines	Questions d'identité et héritage de la colonisation	Absence de communication de la part du Géoparc
Importance du patrimoine immatériel	UNESCO, organisation dominante ?	Importance du label et comparaison avec le modèle européen

Cohabitation des entités et conflits d'intérêts	Nouvelles technologies, un atout pour impliquer les jeunes	Conflit des territoires (Béni Mellal et Azilal)
Perspective : vulgariser la recherche scientifique (accès au public)	Nom « Géoparc » comme un atout commercial	Contraintes : effectif, finances
Remobiliser les équipes pour l'évaluation future par les experts	Cohabitation des entités et conflits d'intérêts	Gestion exclusive par les gestionnaires du Géoparc
/	Plaisir personnel comme source d'investissement (soi et autrui)	Perspective : instaurer une éducation scientifique
/	/	Perspective : face aux conflits politiques, l'association aspire à devenir plus forte (plaidoyer)
/	/	Perspective : vulgariser les pratiques pour un développement durable
/	/	Perspective : devenir citoyen du monde

2.2. Analyse documentaire (phase 3)

Une lecture approfondie des travaux des principaux auteurs cités depuis l'introduction, nous sert de base pour élaborer un tableau comparatif à trois (3) colonnes. Leur pensée est ainsi confrontée à celle d'une autre auteure. Nous retenons

quelques variables que nous appelons les principales caractéristiques de la violence symbolique. La première colonne réservée à la numérotation donne une indication sur le nombre de caractéristiques répertoriées. La deuxième colonne fournit les informations sur les variables de la « violence symbolique » ainsi que les noms des auteurs concernés. La violence symbolique issue des travaux de Bourdieu, Passeron et de Barbier, nous la qualifions de “violence symbolique classique” (VSC). Enfin, dans la dernière colonne, nous exposons les caractéristiques de la violence symbolique telle que Ekobevet Allogo (2019) l’aborde c’est-à-dire comme une Riposte Indirecte Visible Active (R.I.V.A.). La R.I.V.A. s’emploie aussi comme une stratégie d’adaptabilité. Par cette manœuvre, elle permet aux populations locales de s’imposer à leur tour à l’aide d’un ensemble d’atouts (développement local, actions sociales, éducatives, sportives...) rivalisant avec les dispositifs des grandes instances.

Tableau 2 : présentation des 4 principales caractéristiques des deux notions (VSC et R.I.V.A.)

	Violence Symbolique Classique	Riposte Indirecte Visible Active
	Bourdieu et Passeron (1970, 1977, 1986) ; Barbier (1974)	Ekobevet Allogo (2019)
1	Rapports de force	« Réponse à »
2	Domination acceptée par le dominé	Domination « à égale violence » (Légitimité)
3	S’exprime dans une situation légitime partagée imposée	S’exprime dans une situation légitime partagée mais non reconnue (Valeur/importance)
4	Domination (violence) déguisée, camouflée	Riposte indirecte mais visible et active

Le rôle de ce tableau comparatif est essentiellement informatif. On y découvre les caractéristiques listées. Le but de ce référencement est de confronter la substance des indicateurs retenus. Nous procédons par comparaison pour bien marquer les éléments constitutifs de la violence symbolique classique (VSC) et ceux qui composent la R.I.V.A. Cependant, nous reprecisons que les deux notions s'inscrivent dans l'enveloppe des violences de type moral. Dans les faits, les similitudes ou les oppositions identifiées aident à interpréter les actions ou agissements des acteurs concernés.

3. Résultats et analyse

L'ensemble des variables constituent un tout qui fait écho à l'analyse des interactions sociales (Grille 1).

Grille 1 : visualisation des cas situationnels – lecture linéaire des interactions sociales

Critères Cas étudiés	« Réponse à »	« A égale violence » ‘Légitimité’	Même altitude de reconnais sance “Valeur/ importance ”	Réciprocité de l'action	Statut			
					V S C	R I V A	C	H C
Unesco- Géoparc de Haute Provence	Besoin de valorisati on des patrimoin es locaux, première ment géologi ques	Unesco- Géoparc de Haute Provence, « représent ant » de l'Unesco sur le territoire donc ne peut entrer en conflit avec lui- même	Pression du global sur le local dû au caractère obligatoire des rapports (évaluation après 4 ans de fonctio nement)	Accord entre les deux organes (UUNESCO et Géoparc local) pour respecter les principes 22 de la déclaration de Rio (1972) et l'article 15 de la Convention de la Protection du				X

				patrimoine immatériel				
Conseil d'orientation de l'Unesco-Géoparc de Haute Provence	Existence soutenue grâce aux prescriptions de l'UNESCO	Reconnaissance de l'organe au sein de l'Unesco, tout comme l'entité labellisée elle-même (Unesco-Géoparc de Haute Provence). Mais en interne l'organe a du mal à se faire reconnaître par les autres organes	Organe local médiateur entre l'entité locale Unesco-Géoparc et les populations locales	L'entité locale porte les valeurs de l'Unesco et le conseil d'orientation trouve les moyens de faire passer les valeurs de l'Unesco localement...			x	x
Département pédagogique de l'Unesco-Géoparc de Haute Provence	Adhésion aux valeurs de l'UNESCO	Parvient à imposer sa présence en milieu scolaire avec la casquette de partenaire et surtout à cause du label Unesco	Le label justifie ses interventions	Progression des interventions en milieu scolaire à partir de 2017 (au secondaire).		x	x	x
Unesco-Géoparc du M'goun (Maroc)	Besoin de valorisation des patrimoines locaux, premièrement géologiques	Tout comme l'Unesco-Géoparc de Haute Provence, il « est » "l'UNESCO" sur le territoire	Pression du global sur le local dû au caractère obligatoire des rapports (évaluation après 4 ans de	Accord entre les deux organes (Unesco et Géoparc local) pour respecter les principes 22 de la				x

			fonctionnement)	déclaration de Rio (1972) et l'article 15 de la Convention de la Protection du patrimoine immatériel				
Organe gestionnaire de l'Unesco-Géoparc du M'goun (Maroc)	Incompréhension par les autorités locales et nationales du bien-fondé du concept Unesco-Géoparc	Statu quo des activités au niveau national mais activités sur la scène internationale	Reconnaissance nationale et internationale quant à la gestion mais légitimité politico-nationale non reconnue	Légitimité de l'implication personnelle dans le projet de labellisation et reconnaissance (dimension personnelle)			x	x
Géoparc du Jbel Bani – Tata	Besoin de valorisation des patrimoines locaux et intérêts commerciaux (SARL) : intérêts personnels	Légitimité nationale, économique auprès des autorités politiques ... acceptation auprès des populations locales car générateur d'emplois mais élites intellectuels opposés à cette pratique	Sa seule présence lors des cérémonies officielles justifie déjà de sa reconnaissance/ légitimité	Retombées économiques car ce Géoparc est avant tout une entreprise commerciale (génératrice d'emploi au bénéfice des autochtones) et de gains capitalistes en faveur du fondateur, un européen vivant au Maroc depuis plus de 42 ans...	x		x	x

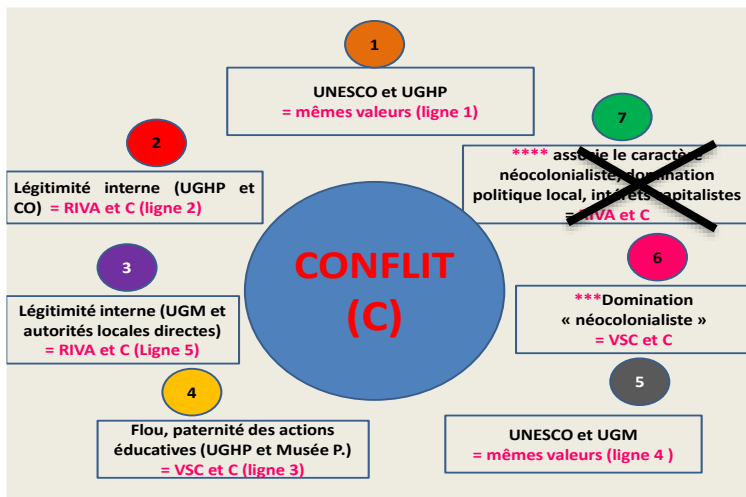
Légende : VSC = violence symbolique classique ; RIVA = riposte Indirecte Visible Active ; C = conflit ; HC = hors catégorie

Comme nous tenterons de le montrer, c'est à partir du positionnement de l'ensemble des acteurs qu'émerge le conflit. Nous présentons les résultats issus de cette analyse sous forme

combinée (figure 1). L'objectif visé par cette stratégie de lecture consiste à concrétiser l'analogie annoncée dans le contexte de notre étude. Le dispositif mis en place contribue à fournir des éléments de réponse à la question de départ à savoir quelle (s) réaction (s) les partenaires locaux ont-ils face à l'imposition normative des Unesco-Géoparcs motivée par l'octroi du label ? Nous faisons l'hypothèse que les méthodes d'implantation de ces territoires labélisés s'apparentent à des pratiques telles que le néocolonialisme, la colonisation.

La figure 1 résume l'analyse de la grille 1. C'est donc une deuxième transformation des rapports de force examinés dans ce texte. A partir de ce schéma, on peut visualiser la violence symbolique par critères combinés. Finalement, la place du conflit (C) au sein des rapports identifiés devient centrale. Dans notre contexte, nous considérons le conflit comme une possibilité de sortie de la situation de violence symbolique qu'elle soit VSC ou qu'elle soit R.I.V.A.

Figure 1 : synthèse de la grille 1



Les lignes 2 et 5 aboutissent à des résultats identiques. Il s'agit en effet dans ces deux situations de la R.I.V.A. combinée au conflit. Le conflit, présage d'une possibilité de sortie de crise. Cependant, dans les faits, une nuance subsiste entre les deux cas. A la ligne 2, on réalise que la situation est qualifiée de R.I.V.A. pour des raisons de légitimité interne. Le problème est donc endogène, il vient du « dedans ». Les autres organes de l'Unesco-Géoparc de Haute Provence (UGHP) ont du mal à reconnaître le conseil d'orientation. Nous sommes en présence de la R.I.V.A. ; qui se lit dans cette situation comme un « engagement éprouvé ». Ici, la R.I.V.A. est une succession d'engagements renouvelés aboutis dans la compétence visée mais non « tolérée/reconnue » par la hiérarchie directe. La grille donne des précisions sur les actions du conseil d'orientation à savoir qu'il est l'organe médiateur entre l'entité locale (UGHP) et les populations locales, c'est aussi lui qui est garant de la qualité des productions scientifiques. A double titre, il s'investit sur le terrain. Donc malgré la non-reconnaissance en interne, le conseil d'orientation poursuit ses missions (compétence visée). Il atteint son objectif et s'impose grâce aux prescriptions de l'UNESCO qui exige que tout Unesco-Géoparc ait en son sein un conseil d'orientation ou un comité scientifique.

La situation de la ligne 5 diffère car elle montre la dimension politico-nationale personnelle. Le gestionnaire de l'Unesco-Géoparc du M'goun porte la structure locale bien avant sa labellisation en 2014. La réussite de ce projet crée un attachement affectif qui s'inscrit dans le registre des liens subjectifs (invisibles). Ce responsable s'est construit une légitimité et une expertise reconnues par tous les acteurs (nationaux, politiques, locaux, internationaux). Or, la géopolitique occupe encore une place importante dans la plupart des pays d'Afrique noire et occidentale -qu'on soit pays émergent ou pays en voie de développement-. En effet, les pays du Sud, quoique indépendants pour la grande majorité, connaissent encore des conflits internes liés à la légitimité du

pouvoir pour cause d'ethnie, de religion, de territoire. Dans ce cas précis (Unesco-Géoparc du M'goun), il s'agit également de la R.I.V.A. défini comme un engagement éprouvé. Le gestionnaire tant bien que mal répond aux sollicitations nationales, de moins en moins aux sollicitations internationales. Sa connaissance de l'ensemble des étapes relatives à ce processus de labellisation lui confère une expertise continentale (continent africain).

Après sa labellisation en 2014, l'Unesco-Géoparc du M'goun, demeure majoritairement dans sa phase de mise en place. Ses actions éducatives ne sont donc pas prises en compte dans cette analyse car elles sont tout simplement inexistantes. La ligne 3 présente l'analyse linéaire de la situation du département pédagogique de l'UGHP. Celle-ci aboutit à une finalité combinée de violence symbolique classique (VSC) et du conflit. Ici, le conflit apparaît à la source c'est-à-dire qu'il interroge sur l'identité du prescripteur des offres éducatives proposées en milieu scolaire. Bien entendu, le statut de partenaire social de l'éducation, confère au département pédagogique de l'Unesco-Géoparc de Haute Provence une relation de confiance avec la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale des Alpes de Haute Provence. La notoriété du label appuie cette confiance. De fait, nous identifions des rapports invisibles qui brouillent la paternité des actions éducatives (l'origine). Secundo, il existe un flou interne dans le fonctionnement des entités internes. Le siège social de l'Unesco-Géoparc de Haute Provence, premier mondial, partage le même local que le Musée Promenade. Certains employés sont donc à cheval entre les deux structures qui en réalité sont bien distinctes statutairement. Et ces deux organes ont pour responsable pédagogique le même agent. Il paraît évident qu'un conflit de légitimité émerge à ce niveau. Il se pose également une situation de double employabilité.

Concernant l'analyse de la ligne 6, deux finalités sont identifiées. La première case cochée classe cette situation sur la

liste de la violence symbolique classique (VSC). A cette catégorie s'ajoute la dimension de Barbier (1974). Il explique en effet que le dominant légitime ajoute sa « propre force » dans la situation de domination. La deuxième case de la ligne 6 présente le Géoparc Jbel Bani (considéré comme entité locale), en exposant les dimensions de la VSC et de la R.I.V.A. Le dirigeant/dominant légitime local (Géoparc Jbel Bani) « répond à » l'imposition normative de l'UNESCO (organisation internationale). En effet, dans le cas du Géoparc Jbel Bani, -non énoncé dès le début mais qui a émergé à l'issue des investigations de terrain-, le responsable fondateur de ce Géoparc non labellisé Unesco-Géoparc, organise ses activités dans l'optique de générer des retombées économiques tout comme le projet territorial Unesco-Géoparc l'ambitionne. La composante historique milite également en faveur du succès connu par cet organisme informel. Pour cause, ce Géoparc Jbel Bani est incorporé dans une entreprise commerciale de type SARL. L'entreprise commerciale qui porte le Géoparc non labellisé Unesco-Géoparc appartient à un « européen » (le président de l'association, dominant/dirigeant local). Il bénéficie par conséquent des vestiges hérités du pouvoir dominant des « colons » en Afrique. La commercialisation de la « culture » marocaine s'effectue par des anciens « colons » (français, espagnols...) dont le statut a été rendu légitime localement.

A l'issue de certains constats relevés lors d'un entretien avec le représentant des enseignants de la SVT puis lors d'un entretien avec un enseignant-chercheur, membre du comité scientifique du Géoparc-Unesco du M'goun résidant à Béni-Mellal, nous avons jugé opportun de rajouter une rubrique « politique » au guide d'entretien. Ces deux enquêtés partagent un même avis au sujet du Géoparc Jbel Bani. Le premier dans une posture gênante dira ceci : « ce n'est pas un Géoparc, pas au sens où l'UNESCO l'entend ». C'est avec le deuxième interviewé que le positionnement des autochtones se précise. Il dit exactement ceci : « un tel projet ne peut exister et s'épanouir

qu'avec le soutien des responsables politiques régionaux. En même temps, c'est aussi la preuve que la région est plus ouverte. En revanche, ils n'ont nul besoin d'emprunter l'appellation Géoparc à des fins commerciales. Pour porter ce label Unesco-Géoparc, il faut des préalables. Ce n'est pas un Géoparc. C'est un chef d'entreprise qui vend ses produits et il utilise le nom Géoparc afin de bénéficier des avantages liés à ce label. Comme il a le soutien politique alors [...] ». Pour l'avoir reçue, on peut par exemple constater que l'information la plus visible sur la carte de visite du gestionnaire du "Géoparc Jbel Bani" est celui de son entreprise commerciale et secondairement celui du Géoparc non labellisé. Un troisième enquêté fera allusion au siège social de l'UNESCO en ironisant : "où se trouve le siège mondial de l'UNESCO ?". Nous sommes face effectivement à la VSC de Bourdieu et Passeron (1970), soutenu et développé aussi par Barbier (1974). Dans ce cas d'espèces, c'est ce soutien politique qui confère au Géoparc Jbel Bani la légitimité de « répondre à » l'imposition normative de l'UNESCO (processus de labellisation) à « égale domination ». Finalement, c'est aussi dans cette lancée que s'inscrivent les activités commerciales du Géoparc non labellisé. En revanche, cette riposte du Géoparc Jbel Bani ne porte aucune atteinte à la notoriété de l'UNESCO. Il ne peut non pas lui porter préjudice.

Le Géoparc Jbel Bani crée des emplois, participe à la promotion et à la valorisation des patrimoines locaux de la Région. Il contribue dans ce sens à l'épanouissement des habitants de sa région. La R.I.V.A. trouve ici son importance dans la mesure où le Géoparc Jbel Bani « répond à » l'imposition normative de l'UNESCO, non pas en tant qu'une « violence contre » puisque les actions de cette organisation participent au développement local de la Région qui l'héberge. Le Géoparc Jbel Bani s'adapte ! Cependant, la situation décrite alimente indirectement un conflit d'intérêts entre certains autochtones et l'Unesco-Géoparc du M'goun. Ces derniers quoique satisfaits de la singularité -à cette époque- que le Maroc

héberge le premier Géoparc africain, réclament plus de retombées économiques de leur Géoparc labélisé (M'goun)... Exigence renforcée au regard des actions concrètes réalisées par le Géoparc informel (Jbel Bani). Les intellectuels marocains impliqués dans le projet expriment leur colère face à l'expansion économique du Géoparc Jbel Bani. Ils y voient une prouesse du « colon » qui exploite ses privilèges. Malgré cette « fronde » l'ensemble des enquêtés militent afin que « le Géoparc-Unesco du M'goun ne perde pas son label « UNESCO ».

L'analyse des lignes 1 et 4 montrent qu'il n'est pas envisageable de penser à une situation de VSC ou de RIVA entre l'UNESCO (l'organisation internationale) et l'organe local l'Unesco-Géoparc de Haute Provence (UGHP). Sur cet aspect, l'UGHP s'inscrit dans la rubrique HC (hors catégorie). En revanche, il pourrait exister une possibilité de conflit entre le global (UNESCO) et le local (Unesco-Géoparc), notamment sur le respect des prescriptions de l'UNESCO par rapport à l'opérationnalisation sur le terrain. Si tel s'avère le cas, le conflit trouve une issue lors de l'évaluation par les experts UNESCO (revalidation ou non revalidation après quatre années de fonctionnement) ... A titre comparatif, cette analyse s'applique aussi au duo l'Unesco-Géoparc du M'goun et l'UNESCO (ligne 4).

3.1. Violence symbolique et rapport de domination dans les territoires labélisés Unesco-géoparcs

Ce texte s'attarde sur un principal résultat. Celui-ci porte sur une nouvelle forme de violence symbolique identifiée lors des interactions sociales des acteurs impliqués dans la gestion des Unesco-Géoparcs. L'ensemble des résultats exposés ne s'opposent pas aux travaux de sociologues de renom en France, au Maroc ou ailleurs. Ils s'inscrivent dans le prolongement des réflexions du raisonnement sociologique de Jean-Claude Passeron (2006, p.539-544). Mais ils abordent la notion sous un angle différent. Ils ne s'inscrivent pas non plus dans le déni des

actions salutaires de l'UNESCO. La prise en compte de ces résultats invite à considérer le fait qu'à l'intérieur des rapports de domination, émerge une « réponse à » la violence symbolique. En réalité, il agit d'une réaction qui elle-même s'inscrit dans le registre des violences morales.

Cette nouvelle forme de violence symbolique, nous l'identifions comme une « Riposte Indirecte Visible Active » (R.I.V.A.). La R.I.V.A. (R) ne favorise pas la riposte frontale, elle n'en reste pas moins une riposte (réaction). En même temps, elle n'est pas déguisée comme la VSC. En effet, la Violence Symbolique Classique (VSC) se déguise, puisqu'elle est rendue légitime. Elle impose sa domination. Par exemple, le label UNESCO-Géoparc apporte un appui mercatique à tous les commerçants locaux qui acceptent de conclure un partenariat avec les Unesco-Géoparc locaux. Les gestionnaires orientent prioritairement les clients vers les artisans locaux adhérents. En matière éducative, le département de l'Unesco-Géoparc de Haute Provence s'impose dans les établissements pour introduire ses objets d'enseignement du fait du label.

La R.I.V.A. (I) ne nie pas la domination légitimée mais elle s'y « mesure » pacifiquement d'où le qualificatif « Indirecte ». Elle ne se place donc pas dans un rapport de dominant-dominé mais plutôt dans une posture d'égale valeur et/ou d'égale importance. Quelques exemples qui légitiment notre point de vue sont le Géoparc Jbel Bani non labélisé UNESCO et l'organe interne de l'Unesco-Géoparc de Haute Provence (le conseil d'orientation). Dans le premier exemple, le Géoparc informel puise sa légitimité premièrement sur un vide juridique car l'UNESCO n'interdit nullement l'usage de ce nom. Aussi, tout site possédant un territoire avec un potentiel géologique exceptionnel peut « emprunter » ce qualificatif. De plus, tout comme les Unesco-Géoparc labélisés, celui de Jbel Bani milite pour la promotion des patrimoines et le développement du territoire. Pour les populations locales (comme nous le verrons plus bas), les deux entités siègent à la

même enseigne en termes de valeur ou d'importance. Et sur le plan « politique », elles côtoient les mêmes instances nationales et internationales. Le conseil d'orientation peine à se faire reconnaître (utilité) par les autres organes internes de l'UGHP. Il trouve sa légitimité dans les prescriptions de l'UNESCO qui exige que tout Unesco-Géoparc ait en son sein un conseil d'orientation ou un comité scientifique.

La R.I.V.A., avec la variable « V » met l'accent sur l'impact des actions de terrain (concrètes). L'association du Géoparc Jbel Bani crée des emplois. Le gestionnaire recrute des autochtones et ces derniers contribuent à l'économie locale. S'il s'appuie sur les vestiges du passé (effets du colon), il ne manque pas d'impliquer directement son entreprise commerciale. Par ce canal, le Géoparc non labélisé « mouille le maillot ». A l'opposé, l'UNESCO, l'organisation internationale n'apporte pas et ne donne pas de subvention... Indirectement c'est le contribuable qui paie les frais du fonctionnement des Unesco-Géopacs locaux (UGHP et UGM).

Sans que le Géoparc Jbel Bani ait besoin de la notoriété du label « UNESCO », ses retombées sociales et économiques confirment la lettre « A » de la RIVA. Cette activation contribue à l'élargissement de ses compétences territoriales. De cette manière, les populations locales deviennent acteurs du développement de leur territoire. Sur ce point les deux entités, labélisée et non labélisée, se rejoignent car toutes deux visent l'épanouissement des citoyens. Cependant une est productrice de richesse (Géoparc non labélisé) tandis que l'autre, « impose » implicitement des frais/charges (Géoparc labélisé). Avec la R.I.V.A., tout agent aux prises avec un autre agent dominant dans une situation de rapport de force (néocolonialisme, colonialisme, domination...) pourrait tester la riposte « R.I.V.A. ». La violence symbolique R.I.V.A. s'est vérifiée à partir des expériences de terrain.

3.2. *Riposte Indirecte Visible Active* » (R.I.V.A.) comme réponse du dominé face au dominant dans le rapport de forces

L'objectif de ce tableau comparatif dans la rubrique « résultats et analyse » diffère quelque peu de son usage premier. Ici, ce sont les 4 caractéristiques de la Riposte Indirecte Visible Active qui centralisent notre attention. Nous consolidons dans ce résultat, la R.I.V.A. et proposons une synthèse de sa manifestation.

Reprise tableau 2 : présentation des 4 caractéristiques des deux notions (VSC et R.I.V.A.)

	Violence Symbolique Classique	Riposte Indirecte Visible Active
	Bourdieu et Passeron (1970, 1977, 1986) ; Barbier (1974)	Ekobevet Allogo (2019)
1	Rapports de force	« Réponse à »
2	Domination acceptée par le dominé	Domination « à égale violence » (légitimité)
3	S'exprime dans une situation légitime partagée imposée	S'exprime dans une situation légitime partagée mais non reconnue (valeur/importance)
4	Domination (violence) déguisée, camouflée	Riposte indirecte mais visible et active

La violence Indirecte Visible Active est une « violence symbolique à égale violence ». Elle existe/s'exprime « quand » dans les rapports de force, le dominé supposé atteint localement une légitimité unanime dépassant la sphère locale. C'est-à-dire qu'il parvient à se hisser à la même échelle de domination que le dominant légitime (dans notre étude, celui qui porte les valeurs de l'extérieur (ici l'UNESCO)). Il ne s'agit pas d'une violence « contre » mais plutôt de l'expression d'une légitimité

reconnue et partagée sur le territoire. Cette nouvelle forme de violence symbolique peut de la sorte riposter et équilibrer les rapports de force tout en favorisant une base égalitaire de domination allant jusqu'à imposer non sa force mais sa présence sur la scène nationale (locale, départementale, régionale...) et si nécessaire sur la scène internationale. Et pour qu'elle soit reconnue comme telle, cette « nouvelle forme de violence symbolique » doit reproduire les quatre effets identifiés suivants : « répondre à », « à égale violence », « à même altitude de reconnaissance », « réciprocité de l'action de développement local » (Grille 1). De plus, cette violence symbolique « à égale violence » peut aussi émerger au sein d'une même entité locale. Cette dimension s'apparente à l'un des aspects de la souffrance au travail décrite par Lantheaume et Hérou, (2008). Ils considèrent en effet le « désengagement » comme une forme de riposte à la souffrance au travail. Dans cette étude, ce désengagement fonctionne plutôt comme « un engagement éprouvé » ; c'est-à-dire une succession d'engagements renouvelés aboutis dans la compétence visée mais non « tolérée/reconnue » par la hiérarchie directe.

4. Discussion : Modification de postures et stratégie d'adaptation des acteurs locaux

Les résultats obtenus confirment la place prédominante du conflit et la légitimité lors des interactions sociales analysées. Leur présence a conforté notre volonté d'examiner les rapports de force dans le processus de labellisation des territoires en Unesco-Géoparcs. Effectivement, ces deux éléments facilitent la comparaison entre les actions réalisées, les postures identifiées et les rendements produits par le déploiement des instances étudiées.

Le tableau angélique construit autour de ces deux composantes, altère très faiblement l'illustration que le processus de labellisation des espaces protégés devient le creuset

des rapports de domination. A l'occasion, les points de tension se transforment en une émulation. La pression issue de cette confrontation politico-économique se change en une tribune où les forces sociales et territoriales se mesurent. En parallèle, la dynamique créée met la lumière sur certains points « souvent négligés » concernant la grande organisation internationale... L'UNESCO engendre des dépenses, elle ne peut être juge et partie, elle ne saurait nier ses propres valeurs portées localement par les Unesco-Géoparc au sein des sites labellisés « patrimoine mondial de l'UNESCO ». Au-delà de sa légitimité légendaire, de la notoriété attachée à son label, les acteurs locaux se mesurent à son imposition rendue légitime. Un rapprochement entre le processus de labellisation et les sociétés capitalistes semble évident à ce niveau. L'UNESCO fonctionne comme les grandes industries commerciales, dans la mesure où celles-ci implantent des succursales (Unesco-Géoparc). Bien entendu, nous ne prétendons pas avoir passé en revue tous les non-dits, toutes les évidences, supposés existés dans cette démarche de labellisation. Cependant, à partir des interactions sociales « UNESCO-Unesco-Géoparc-Populations locales », le constat est qu'il s'agit de la défense des intérêts politico-économiques et stratégiques.

Le modèle du Géoparc de Jbel Bani (Maroc), qualifié d'informel se soustrait à la norme de labellisation imposée par l'UNESCO. Ce cas interpelle et pousse à la réflexion. Il fait également apparaître la dimension du « laisser-faire ». Sur cet aspect spécifique du “laisser-faire”, le Géoparc Jbel Bani s'inscrit dans le registre de la violence symbolique classique (VSC) telle que décrite par Bourdieu et Passeron. En revanche, son fonctionnement et sa stratégie de développement local qui rivalise avec les instances internationales la classent comme la nouvelle forme de violence symbolique R.I.V.A. Quoi qu'il advienne, le bénéficiaire reste le pays, la région, le territoire. Le Géoparc Jbel Bani puise sa légitimité en se déployant sur le

territoire local, régional, national ; aussi par l'offre d'emplois proposés aux autochtones. Une étude à la fois macro et micro économique, permettrait de mesurer la crédibilité financière de ces emplois. Puisque le principe unisien favorise l'implantation des Unesco-Géoparc dans des zones en déprise économique. Sans évoquer ici la théorie du complot dont parle le moine Jean Hardouin (18^{ème} siècle), nous pouvons nous poser la question si cette démarche de labellisation ne prend pas avantage sur la vulnérabilité des populations qui résident dans ces zones en déprise économique.

Dans la situation du Géoparc Jbel Bani (Maroc), la violence symbolique R.I.V.A. prend deux trajectoires. Il (le Géoparc) montre en tout premier lieu que la dénomination « Géoparc » peut se révéler une source d'attractivité touristique aux retombées socio-économiques. Le « nom » Géoparc « fait vendre », argument qui pourrait également faire retarder la demande officielle de labellisation en Unesco-Géoparc. Le responsable « répond ainsi à » l'UNESCO par des actions « à égale » importance. Il se déploie et contribue au développement local du territoire. Le bref rappel sur quelques faits historiques (néocolonialisme et colonialisme...) laisse entrevoir que les réactions des populations locales se rejoignent. Il semble concernant le processus de labellisation des territoires (aires protégées) que les valeurs de l'extérieur (UNESCO) si elles sont acceptées à cause du prestige qu'apporte le label UNESCO, elles modifient l'attitude revendicatrice motivée (Laslaz, Gauchon, Duval et Héritier, 2014) que pourrait exprimer les autochtones. Ce paysage panoramique conforte étonnamment un gradient « le conflit ». Au sein de ce jeu d'interactions, il se positionne comme une « possibilité » de sortie de crise. Il se définit comme l'élément « médiane » qui finalement permet à la « violence symbolique » de porter une dimension « visible ». Le conflit démontre qu'il ne s'agit pas dans le cas des territoires labellisés d'une violence symbolique « contre ».

En résumé ce double impact favorise le développement local du territoire et c'est en cela que la violence symbolique (Bourdieu et Passeron, 1970, 1977, 1986 ; Barbier 1974) installée par le biais des labellisations une norme d'imposition. Si au départ, elle semblait « camouflée », l'appropriation du concept Unesco-Géoparc, sa manipulation par les acteurs locaux favorise l'émergence d'une nouvelle forme de violence symbolique (R.I.V.A.) (Ekobevet Allogo, 2019). Tout comme la VSC et la R.I.V.A. se rejoignent en quelques points, les dirigeants locaux et les gestionnaires des Unesco-Géoparc surfent sur certains vides juridiques soit pour dominer soit pour riposter. Les populations locales spectatrices de ce jeu de rapports de force « laissent-faire » car le label « fait vendre ». Il fait également adhérer les autochtones aux pratiques qui s'apparentent aux politiques néocolonialistes. Au niveau territorial, les politiques publiques des pays intéressés appliquent la décentralisation (régionalisation). Ce management favorise ainsi à son tour la création et l'élargissement des partenariats locaux. Cela facilite l'accès à des pratiques et réactions multiples face aux « pressions extérieures ». C'est donc dans cette diversité que s'inscrit la nouvelle forme de violence symbolique R.I.V.A. Elle n'est pas une violence symbolique « contre » plutôt une stratégie d'adaptabilité.

Conclusion

Il semble que le néocolonialisme ne se limite « plus » à une époque. Il franchit l'ère historique « démodée » associée aux anciennes colonies (africaines ou autres). Dans ce monde de labellisation des aires protégées (du type parcs ou Unesco-Géoparc), il se lit comme un système « indirect » qui prend des formes et des noms différents selon les pays (VSC, C, R.I.V.A.). A partir de l'idée développée dans le présent texte, nous avons tenté de montrer qu'il existe au sein des populations autochtones « une réponse à » l'imposition normative des instances

supranationales, notamment des Unesco-Géoparcs. Comme la plupart des revendications dans le processus de labellisation, la légitimité demeure le critère d'achoppement.

Ici, le dominé « supposé », répond à égale domination/égale violence. Si la démarche semble contradictoire au raisonnement sociologique selon Passeron (2006), la finalité des actions aboutit à un même objectif qui est la promotion du territoire et l'épanouissement des citoyens. Cette étude rejoint d'autres travaux, où l'informel se fond dans le formel. Enfin, une des conclusions permet d'affirmer qu'il n'est plus possible d'envisager le développement local sans la prise en compte des actions informelles (tous les agents). Comme toute étude scientifique, celle-ci comporte sans doute des limites qui mériteraient d'être explorées lors de prochaines recherches.

Bibliographie

Abdou, M. (1998). L'éducation en Afrique. Paris : Présence africaine, 327 p.

Barbier, R. (1974). Violence symbolique et pédagogie institutionnelle. *L'Homme et la société*, 31(1), 239-255. <https://doi.org/10.3406/homso.1974.1868>.

Barthes, A., & Alpe, Y. (2014). L'éducation au patrimoine dans les aires territoriales protégées, une dimension de l'éducation au développement durable? In *Education au développement durable. Enjeux et controverses*. Paris : De Boeck. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01136832>

Barthes, A., Alpe, Y., & Martini, G. (2014, avril 14). L'importance et problématiques de la dimension éducative patrimoniale dans les stratégies de labellisation des aires protégées : L'exemple des « Géoparcs ». Colloque francophone international cultures, territoires et développement durable. <https://hal.science/hal-01139391>

Barthes, A. (2017). Quels outils curriculaires pour des «éducatons à» vers une citoyenneté politique ? *Éducatons*, 17-1(1), 25-40 p. <https://hal.science/hal-01574557>

Berger, D., Pizon, F., Bencharif, L., & Jourdan, D. (2009). *Éducaton à la santé dans les écoles élémentaires...Représentations et pratiques enseignantes*. *Didaskalia*, 34(1), 35-66 p. <https://doi.org/10.4267/2042/30429>

Bourdieu, P., & Passeron, J.-C. (2005). *La reproduction : Éléments pour une théorie du système d'enseignement*. Paris : Éd. de Minuit. 279 p.

Bourdieu, P. (1977). Sur le pouvoir symbolique. *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 32(3), 405-411 p. <https://doi.org/10.3406/ahess.1977.293828>

Bourdieu, P. (1986). Habitus, code et codification. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 64(1), 40-44 p.

Cayla, N., & Duval, M. (2013). Le géotourisme : Patrimoines, pratiques, acteurs et perspectives marocaines. *Collection EDYTEM. Cahiers de géographie*, 14(1), 101-116. <https://doi.org/10.3406/edyte.2013.1228>

Dollo, C., Alpe, Y., Lambert, J. R., & Parayre, S. (2017). *Lexique de sociologie*. Paris : Dalloz. 532 p.

Ekobevet Allogo, Y. (2019). *Éducaton et territoires : les" éducatons à" comme vecteur de la violence symbolique?: le cas des pratiques éducatives dans les territoires labellisés: regard croisé France-Maroc-Gabon*. Aix-Marseille : Thèse de doctorat.

Passeron, J.-C. (1991). *Le raisonnement sociologique. L'espace non-poppérien du raisonnement naturel*. Paris : Nathan. 408 p.

Perrenoud, P. (2004). Adosser la pratique réflexive aux sciences sociales, condition de la professionnalisation. *Éducaton permanente*, 160(3), 35-6